

naturaliste les voit dans l'embryon dont ils tirent leur être ; semblablement, les humbles commencements d'un peuple renferment les promesses de sa grandeur ; mais aussi, et du même coup, ils proclament les conditions de son accroissement.

Pour éclairer cette allégation par un exemple bien notoire, je pourrais citer le peuple d'Israël. Mais je resterai mieux dans mon sujet, en disant que toute légitime histoire de la France doit tenir compte qu'elle fut élue au Baptistère de Reims pour accomplir les Gestes du Christ par la Parole et par l'Épée : que c'est pour cela qu'elle est la Fille aînée de l'Eglise et la plus ancienne des nations modernes ; que sa vraie gloire est d'y avoir été fidèle, toujours apôtre et toujours soldat — parfois en dépit de ses maîtres et de ses politiciens, qu'ils se nomment Philippe-le-Bel, ou Napoléon, ou Choiseul, ou... autrement — parfois aussi jusqu'à mériter le miracle national de son incomparable Jeanne d'Arc, ou les prédilections de la Vierge Immaculée et du Sacré-Cœur de Jésus.

Je parle ici des peuples. Mais j'ai commencé par dire que la loi de leur destinée était identique à celle qui régit l'individu.

La mission de Celui que nous fêtons aujourd'hui comme patron de choix de la Race Canadienne-française, toute sa mission, dis-je, tient dans les mots que j'ai pris pour texte de ce discours : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine* : Jean est le Précurseur. Il n'est que cela et ne veut être que cela. *Non erat ille lux* ; il n'est pas la Lumière ; il est celui qui rend témoignage à la Lumière. Et son témoignage rendu, la Lumière introduite parmi les hommes, il disparaît. Mais sa gloire aussi est là, toute entière. Parmi les enfants des hommes, nul n'est plus grand que Jean-le-Baptiste. Et grand sera parmi les peuples celui duquel l'Histoire pourra dire : *Hic venit... ut testimonium perhiberet de Lumine*.

Cette mission de Précurseur et de témoin, les fondateurs du Canada n'en ont point rêvé de plus haute, pour cette France d'Outremer qu'ils voulaient édifier sur les bords du Saint-Laurent. Leurs œuvres sont là qui nous l'affirment ! Ni Champlain, le fondateur de Québec ; ni les Récollets qui l'ont accompagné ; ni M. Olier, ni Le Royer de la Dauversière ni Chomedey de Maisonneuve, ni leurs associés, n'ont cherché d'autre gloire dans leur entreprise que la gloire de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'autres intérêts que les intérêts des âmes et leur éternelle rédemption. La magistrature (le mot est de Joseph de Maistre) la magistrature que la France avait remplie dans l'ancien monde, ils voulaient que la Nouvelle-France l'exercât dans celui-ci : *Ut testimonium perhiberet de Lumine, ut omnes crederent per Illum* : que le Canada rendît témoignage à la lumière, afin que beaucoup crussent par lui.

Et de toutes les raisons historiques que l'on peut apporter du choix de Jean-le-Baptiste comme patron du Peuple Canadien-français, il m'est permis de croire que celle-là est la raison providentielle, fondée dans